MAIRIE DE Sô-AVA
REPUBLIQUE DU BENIN

Mairie de SÔ-AVA

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°35/T-ST-53119/001/C-SA/PRMP/COE/CCMP du 21 février 2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le portail web des marchés publics du Bénin le 13 janvier 2022.

2. La commune de Sô-AVA a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des ressources FADeC non affecté, afin de financer son programme annuel d'investissement 2022, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction d'une passerelle de 90 mètres linéaires de long, 2 mètres de large avec une hauteur sous passerelle de 2,60 mètres à KPODO, d'une passerelle de 50 mètres linéaires de long, 2 mètres de large avec une hauteur sous passerelle de 1,60 mètres à AHOUANDJIGAO SOMAI (SÔ-ZOUNKO), d'une passerelle de 25 mètres linéaires de long, 2 mètres de large avec une hauteur sous passerelle de 2,00 mètres à SÔ-TCHANHOUE TODO-DOGODO, d'une passerelle de 20 ml de long et de 2 m de large à AHOMEY FONSA et d'une passerelle de 20 mètres linéaires de long, 2 mètres de large avec une hauteur sous passerelle de 1,60 mètres à GBETINGAO (SÔ-ZOUNKO).

3. La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la mairie de Sô-Ava sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux constitués en lot unique

BON A LANCER

Les exigences en matière de qualification sont :

Conditions d'ordre technique

Le soumissionnaire doit :

- Disposer en permanence sur le chantier : Une bétonnière de 100 l au moins, un vibreur et une barque motorisée. **NB** : Tous ces matériels doivent être accompagnés des preuves de propriété ou de location certifiées conformes. En cas de location, le soumissionnaire devra joindre la preuve de propriété du loueur.
- Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins **deux (02) projets similaires** (construction des quais, voile de protection, passerelle en milieux lacustres) **ou de nature plus complexe** au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021). À cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (contrats (page de garde et page de signature) + attestations de bonne exécution ou procès-verbaux de réception) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;
- Disposer d'un conducteur des travaux de niveau d'au moins Licence Professionnelle en Génie civil ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dont quatre (04) ans en construction de bâtiments avec au moins quatre (04) missions et d'un Chef de chantier de niveaux d'au moins DTI en Génie Civil ou équivalent ayant une expérience de quatre (04) ans au moins dont deux (02) ans en construction de bâtiment avec au moins deux (02) missions similaires.
- Pour les **entreprises naissantes,** disposer d'un Directeur Technique, Ingénieur en Génie Civil ou équivalent ayant au moins dix (10) ans d'expérience dont six (06) ans en construction de bâtiments avec au moins six (06) missions similaires au cours de cette période ; d'un conducteur des travaux de niveau d'au moins Licence Professionnelle en Génie civil ayant au moins sept (07) ans d'expérience dont cinq (05) ans en construction de bâtiments au moins cinq (05) missions similaires au cours de cette période ; et d'un Chef de chantier de niveaux d'au moins DTI en Génie Civil ou équivalent ayant une expérience de cinq (05) ans au moins dont quatre (04) ans en construction de bâtiment avec au moins quatre (04) missions similaires au cours de cette période (Curriculum vitae + diplôme légalisé faisant foi). NB : sera considéré comme une entreprise naissante, toute entreprise n'ayant pas encore réunie trois (03) années d'exercice depuis sa création.
- Présenter un planning d'exécution, un planning de mise en place du personnel et planning d'approvisionnement de matériaux sur le chantier en rapport avec le personnel et le matériel et en conformité avec les délais d'exécution des travaux selon chaque lot.

Conditions d'ordre financier

- Soumettre des bilans certifiés pour les trois (3) dernières années (2020, 2019, 2018) démontrant la solidité financière du candidat et sa profitabilité et le bilan d'ouverture et les preuves d'assurances de risques professionnels pour les entreprises naissantes.
- Avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2020, 2019, 2018) égal à : cent trente-un millions deux cent cinquante mille (131 250 000) francs CFA ;

- Fournir une garantie de soumission d'un million quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante-un (1 483 051) F CFA:
- Fournir la preuve de capacité financière de soixante-dix millions (70 000 000) F CFA.

4. Les critères d'évaluation des différentes offres soumises seront basés sur les exigences en matière de qualification et conformément aux IC (SOUS-SECTION C).

   Le Maître d'ouvrage pourra demander des explications complémentaires aux soumissionnaires sur tous les points qu'il juge devoir éclaircir pour la compréhension des offres. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de cinq (05) mois pour l'ensemble des projets.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **mairie de Sô-Ava, Bureau B18 Secrétariat des marchés publics, BP 113 Abomey-Calavi, Tél 97487270 E-mail** mairiesoava@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :**mairie de Sô-Ava, Bureau B18 Secrétariat des marchés publics, BP 113 Abomey-Calavi, Tél 97487270 , tous les jours ouvrables de 08 heures à 12h 30 et de 14h à 17 heures 30.**

8. Les exigences en matière de qualifications sont celles mentionnées au point 4 du présent avis et détaillées à l'annexe A et suivantes des DPAO.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet (en version électronique) à l'adresse mentionnée ci-après **mairie de Sô-Ava, Bureau B18 Secrétariat des marchés publics, BP 113 Abomey-Calavi, Tél 97487270 / E-mail** mairiesoava@yahoo.fr, à compter du *lundi 21 février 2022*

10. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

11. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en deux exemplaires dont un (01) original et une (01) copie sur support papier et une version électronique sur clé USB (dans l'original de l'offre) à l'adresse ci-après : après **mairie de Sô-Ava, Bureau B18 Secrétariat des marchés publics, BP 113 Abomey-Calavi, Tél 97487270 E-mail** mairiesoava@yahoo.fr; au plus tard le **14 mars 2022 à 10 heures, précises, heure locale**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents et d'un observateur (le cas échéant), à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de la mairie, à Sindomey / Sô-Ava le lundi 14 mars 2022 à 10h30 le même jour**. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un million quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante-un (1 483 051) F CFA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

BON A LANCER

Fait à Sô-Ava, le 18 février 2022

La Personne responsable des marchés publics,

Personne Responsable des Marchés Publics PRMP COMMUNE DE SÔ-AVA

Jacques Z. OUSSOU KICHO